



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 avril 2008

Création d'emplois occasionnels à la patinoire

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 27 mars 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 11 avril 2008

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Josiane METAYER - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Patrick DELAUNAY - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mlle Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Anne LABBE donne pouvoir à Amaury BREUILLE - Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER - Françoise BILLY donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Blanche BAMANA donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Nathalie BEGUIER - Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Adjoints :

M. Nicolas MARJAULT -

Conseillers :

Mlle Julie BIRET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 avril 2008

DELIBERATION D20080118

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La patinoire, qui a été rénovée et agrandie, accueille un large public jeune, notamment durant les week-ends et les vacances scolaires.

Afin d'assurer, dans de bonnes conditions, l'accueil et la distribution des patins jusqu'au 30 juin date de sa fermeture estivale, il est nécessaire de renforcer l'équipe des personnels permanents pendant ces périodes.

C'est pourquoi, il est proposé de créer, pour une durée de 3 mois, sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifié, 6 emplois d'agents d'accueil qui interviendront durant les week-ends et les vacances scolaires.

Ces emplois seront rémunérés sur la base du 1^{er} échelon de la grille des adjoints d'animation.

Les crédits sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la création de six emplois d'agents d'accueil à la patinoire pour les périodes précitées.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD